

Charte d'engagement

Je, **soigné(e)** PONTY Sylvain,

Gérant de SN PONTY

située Rue du Bac – Zone Industrielle – 76480 YAINVILLE

- **autorise les institutions partenaires** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

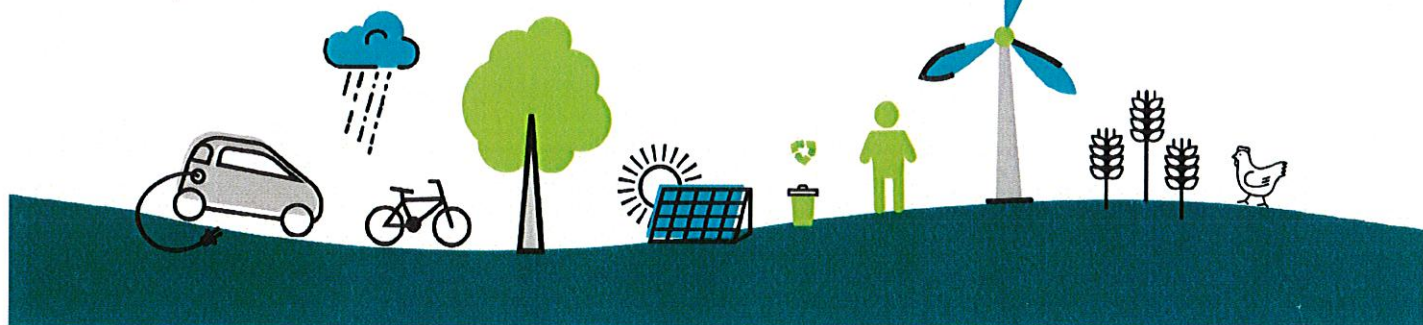
- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à YAINVILLE le 11/01/2019

Signature du chef d'entreprise

MAGASIN PROXIMITÉ
SARL SN PONTY
Z.I - Rue du Bac
76480 YAINVILLE
Tél : 02 35 37 51 47
Siren : 520 623 372



Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : **SN PONTY**

Nom, Prénom du chef d'entreprise : PONTY Sylvain

Adresse : Rue du Bac – Zone Industrielle

CP : 76480 Ville : YAINVILLE

Tél. : 02.35.37.51.47

Mail : sylvainponty@snponty.fr

N° SIRET : 520.623.372.00023

Activité : Vente et réparation électro-ménager

Date de dépôt du dossier : 19/02/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemière

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

Fait à Rouen le 18/04/2019

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Prévention des déchets		
PRE6	Points de collecte	Met à disposition des visiteurs un collecteur de piles → 100 kg de piles collectées par Corepile		
		Gestion des déchets		
DEC1	Collecte sélective	Tri sélectif des cartons et des plastiques (400 litres plastiques/semaine) → 20 000 litres de déchets ménagers évités		
DEC3	D3E	Contrat DEEE avec Véolia. Gestion sélective des appareils électroménagers par catégories		
		Energie		
ENE1	Isolation thermique	Locaux entièrement isolés (avril 2017).		
ENE2	Eclairage	Eclairage intérieur 100% led (avril 2017). Présence de temporisateurs sur éclairages des zones de stockage et entrée du personnel.		
ENE4	Equipements	Installation d'une pompe à chaleur (avril 2017).		
ENE5	Vitrine et enseigne extérieures		Suppression d'un spot halogène extérieur (seul existant).	
		Eau		
		Déplacement - Transport		
TRA3	Déplacement	Gestion d'un planning pour déplacement et intervention de dépannage/ semaine de façon à optimiser les déplacements → limitation de l'émission de GES		
		Démarche et consommation responsable		
RES4	Ecologie industrielle et territoriale	Accord avec l'industriel voisin (Knauf) pour lui fournir une matière première → 24 000 litres de polystyrène réutilisés (déchets d'emballage évités)		
RES5	Certification	Fait partie des premiers artisans répar'acteurs de la Métropole (annuaire des labellisés)		

RES2 Produits d'entretien

Va passer à des produits d'entretien Eco labellisés.